TraAM Arts plastiques 2014-2015

Académie de Limoges

-action individuelle Denis DUFOUR [dénis.dufour@ac-limoges.fr](mailto:dénis.dufour@ac-limoges.fr)

Lycée d’Arsonval 19100 Brive

Fiche-action individuelle

TraAM STI 2018­2019 ANNEE 1

Académie de NICE

Fiche-action individuelle Franck FERRERO franck.ferrero@ac­nice.fr

Lycée Professionnel Jacques Dolle

Procédure auto-évaluation

Fiche-action individuelle 

|  |
| --- |
| INTITULÉ COMPLET |
| AUTO EVALUATION EN CO-INTERVENTION : RAPPEL |
| DESCRIPTION |
| Auto-évaluation d’une séquence (et des séances) de co-intervention :  LA SEQUENCE, LES SEANCES :   * Les deux professeurs enseignent dans un même lieu devant une même classe * Le(s) lieu(x) choisi(s) sont adaptés à l’effectif * Le(s) lieu(x) choisi(s) permettent de varier les activités * La configuration du (des) lieu(x) autorise des modalités de travail différentes * Les enseignants ont planifié ensemble les séquences sur l’année * La planification est mise en lien avec la programmation disciplinaire de chacun des enseignements * La planification de la co-intervention permet un déroulement indépendant de la programmation individuelle de chaque enseignement * La planification tient compte des périodes hors EPLE (pfmp, vacances…) ou activités spécifiques (journée banalisée, activités culturelle, sportive…) * Les séquences prévoient des objectifs disciplinaires distincts propres à chaque discipline * Les créneaux horaires permettent la mise en œuvre des activités prévues * Pour chaque séance, les deux enseignants interviennent * Au fil des séances, les rôles de chacun sont équilibrés * Chaque séance permet d’atteindre au moins un objectif spécifique   LES APPRENTISSAGES DES ELEVES :   * Les apprentissages de la co-intervention sont explicitement mis en lien avec les apprentissages disciplinaires et inversement * La co-intervention permet de réinvestir des compétences, des connaissances vues précédemment dans la (ou les) enseignement(s) disciplinaire(s) * La co-intervention introduit de nouvelles connaissances ou compétences qui seront reprises ensuite dans les cours disciplinaires * Les élèves sont capables de transposer les acquis de la co-intervention dans l’enseignement disciplinaire et inversement * Les attitudes ou compétences transversales développées donnent lieu à une harmonisation entre les deux (voire trois) disciplines * Les modalités de correction de l’orthographe ou de la syntaxe sont présentée par les deux enseignants * Les attentes disciplinaires sont clairement identifiées lorsque le support est commun aux deux disciplines * Les réussites ou échecs des élèves sont identifiés et analysés pour un réajustement éventuel des activités ou de la demarche   LES ENSEIGNANTS :   * Les deux enseignants se répartissent équitablement les rôles dans la classe et l’explicitent aux élèves * Les deux enseignants alternent les modalités d’intervention devant les élèves au sein d’une même séance et/ou au fil des séances * La co-intervention repose sur le respect mutuel qui permet d’échanger sur d’éventuelles incompréhensions afin de les lever * Toute démarche mise en œuvre par l’un des enseignants, spécifique à sa spécialité/discipline,est analysée pour une transposition ou une adaptation éventuelle dans l’autre discipline. * Le regard « naïf » sur l’autre discipline peut permettre des situations d’échange plus authentiques avec les élèves et leur faire formuler des réponses approfondies. * Les supports proposés relèvent des deux disciplines en fonction des besoins * Les supports spécifiques à l’enseignement général sont explicitement mis en lien, voire comparés, avec ceux de l’enseignement professionnel et inversement. |